

Référence : Version : 01 Date : 23/01/2017 Page : 1/12

I. Objet

Cette procédure définit la manière dont les garanties suspendues doivent être réactivées sur Wynsure.

II. Domaine d'application

Cette procédure s'applique à l'ensemble des Corbeilles de la GED (Iris Next).

Cette procédure concerne :

- la réception en GED d'un RIB pour le règlement et la mise en place d'un échéancier pour la cotisation 16/17
- et pour lequel la garantie suspension est positionnée dans Wynsure.

III. Description

Si l'adhérent ne donne aucune précision avec son RIB (RIB seul, sans SEPA, et sans précision sur la mise en place d'un échéancier) : veuillez contacter l'adhérent par mail.

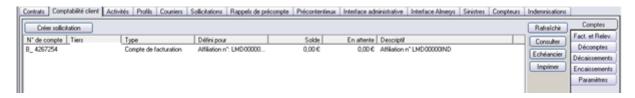
Si l'adhérent nous a envoyé un règlement pour une douze mois, réactiver les garanties pour une 12 mois soit en date d'effet 01/10/2016.

1. Contrôle du dossier avant saisie :

Vérifier les données de la synthèse personne et les mettre à jour si besoin.

- o Triplet RO renseigné (Code grand Régime, caisse et Centre),
- NNI complet
- o Information de la balise Teletrans à O ou N selon la garantie et le souhait de l'adhérent
- Adresse
- o Les coordonnées bancaires

<u>Vérifier que le solde comptable</u> est bien à 0€



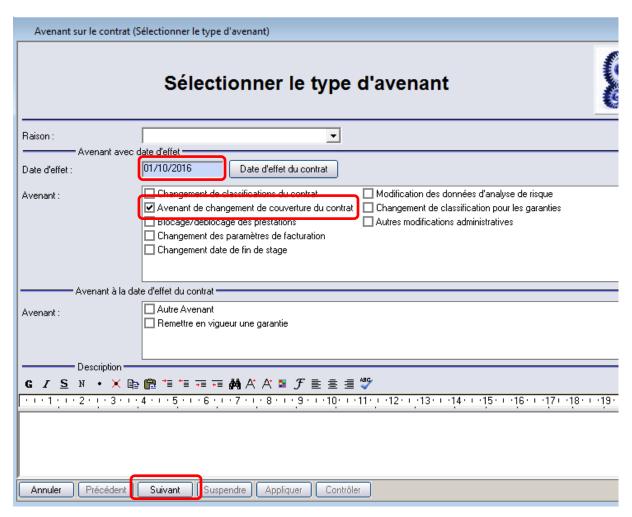
Si le solde est différent de zéro, continuer la saisie. A la fin de la procédure, merci de nous transmettre le numéro de dossier pour contrôle.



Référence : Version : 01 Date : 23/01/2017 Page : 2/12

2. Saisie de l'annulation de la garantie suspension et de la réactivation des garanties suspendues

1-Faire un avenant de changement de couverture du contrat, en date du 01/10/2016.

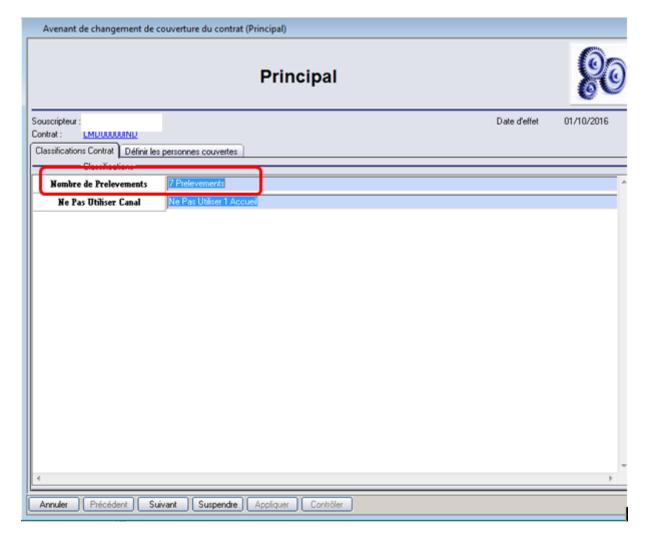


2-Ecran: documents requis, cliquer sur « suivant »

3-Ecran: Principal



Référence : Version : 01 Date : 23/01/2017 Page : 3/12



Mettre au maximum 7 prélèvement (attention certaine formule sont en 5 prélèvements ou en trois, voir le référentiel)

Cliquer sur suivant

4-Ecran : Définition des garanties :

Sélectionner les garanties de la formule à réactiver (voir le référentiel des formules)





Référence : Version : 01 Date : 23/01/2017 Page : 4/12

	Définition des garanties			
Contrat : LMD00000IND	Date de signature : 19/01/2017		Date d'effet	01/10/2016
Définition des garanties Informations des personnes couvertes				
● Souscription par garantie Souscription par formule	Filtre code garantie :	Chercher		
HOSP - HOSPI LMDE MINI - MINI LMDE BASIC - BASIQUE LMDE ESS - ESSENTIELLE LMDE ESSMAL - ESSENTIELLE MALAISIENS ESSMAC - ESSENTIELLE MNC ESSRL - ESSENTIELLE REGIME LOCAL ESSENT - ESSENTIELLE REGIME LOCAL ESSENT - ESSENTIELLE REGIME LOCAL EN				
HES - HC VIE ETODIANTE ET VIE PRIVEE ADE - ASSURANCE DE L'ETUDIANT ADM - ADE MATMUT ADI - ADE IMPATRIES				
ADB - ADE BLPCD ADC - ADE COMPAGNONS DU DEVOIR				
11				



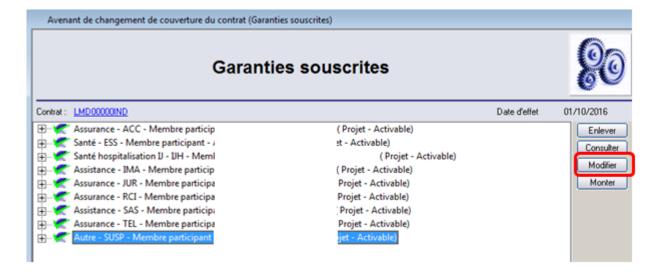
Référence : Version : 01 Date : 23/01/2017 Page : 5/12

		······································
ļ	П	PLY - PLUS LYCEEN
-	- 🗖	PET - PLUS ETUDIANT
	_	PLM - PLUS LMDE
· 🖃	Mol	bilité
		CEE - COUVERTURE ETUDIANT ETRANGER
		PLI - PACK LMDE INTERNATIONAL
ŧ		EXP - ETUD EXPAT
· 📮	Ass	sistance
		IMA - Assistance internationale
-	· 🔽	SAS - Assistance IMA
i		SASZ - Assistance IMA Zen
-		eurance
		RES - RC VIE ETUDIANTE ET VIE PRIVEE
		ADE - ASSURANCE DE L'ETUDIANT
		ADM - ADE MATMUT
		ADI - ADE IMPATRIES
		ADB - ADE BLPCD
		ADC - ADE COMPAGNONS DU DEVOIR
		ADP - ADE INCLUSE DANS PLUS LMDE
		ADS - ADE
	_	RCI - RC inclusion
		AET - Complete de l'etudiant
		TEL - Teleconsultation medicale
		JUR - Protection Juridique
		ACC - Individuelle accident
		ACM - Individuelle accident Mini
		IMP - Impatriation
		AET-T - ETE 2016 - ADE TEMPORAIRE
		MTA - Ete 2016 - Maintien de Tarif
		RCS - RC Sèche
-		seau de soins
		RSO - Reseau de soins
		nté hospitalisation IJ IJH - IJ Hospitalisation
	⊻ Aut	•
		SUSP - DROITS SUSPENDUS
		JOSE - DITOLES JOSE ENDOS

5-Ecran : Modification de la fiche Employé, cliquer sur « suivant »

6-Ecran: Garanties souscrites:

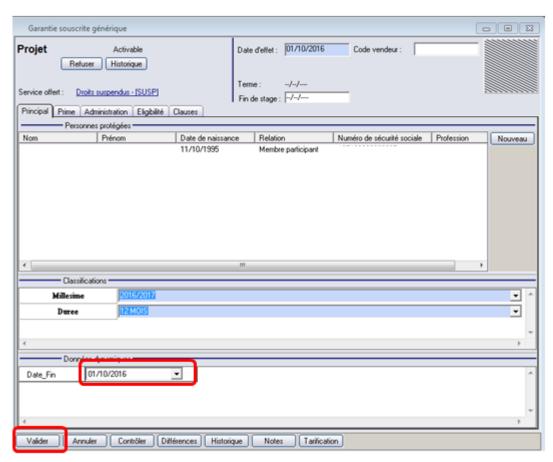
Sélectionner la garantie SUSP : cliquer sur modifier





Référence : Version : 01 Date : 23/01/2017 Page : 6/12

Modifier la date de fin renseignée dans les données dynamiques : SAISIR EN DATE DE FIN 01/10/2016



Puis cliquer sur « valider »

Sélectionner les autres garanties, puis cliquer sur modifier pour cocher les attestations (RCI, IMA...).

Une fois toutes les modifications effectuées, Cliquer sur « suivant »



Référence : Version : 01 Date : 23/01/2017 Page : 7/12

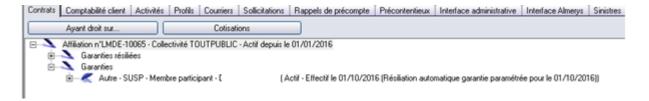


7-Ecran: Documents additionnels requis: cliquer sur « suivant »

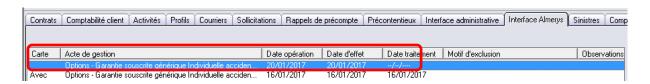
8-Ecran: Validation de l'avenant, cliquer sur « suivant »

3. Contrôle de la saisie :

1-Vérifier que la garantie « SUSP » a bien une résiliation paramétrée au 01/10/2016



- 2-Vérifier que la date de début et date de fin des autres garanties correspondent bien à une garantie 16/17 12 mois (effectif le 01/10/2016 résiliation paramétrée au 30/09/2017)
- 3-Vérifier que l'acte de gestion saisi à bien généré une requête V3 dans l'onglet Interface almerys : cliquer sur « rafraîchir », contrôler la présence d'une ligne en date du jour de la saisie avec date de traitement à vide





Référence : Version : 01 Date : 23/01/2017 Page : 8/12

4. Contrôle de la comptabilité :

Une ligne d'écriture du montant de la cotisation annuelle est présente dans la colonne solde.

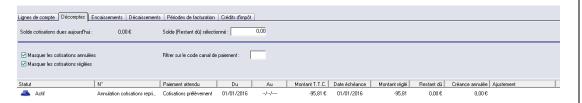
Vérifier que des échéances ne sont pas déjà positionnées : dans l'onglet « Comptabilité client », cliquer sur « Consulter ».

- Si des échéances sont déjà positionnées, merci de nous transmettre le numéro de dossier pour contrôle et de ne pas mettre en place l'échéancier.
- S'il n'y a pas d'échéance, vérifier que les paramétrages de facturation sont enregistrés en « Cotisations prélèvement » dans la Synthèse personne :



- o Si « cotisations prélèvement » → passer à l'étape suivante pour mettre en place l'échéancier
- o Si « cotisation chèque / CB / ou espèces » → effectuer un changement de paramétrage de facturation (cf. procédure de changement de paramétrage de facturation) puis passer à l'étape suivante pour mettre en place l'échéancier

Avant d'effectuer le changement des paramètres de facturation : vérifier la date dans l'onglet « Décomptes »

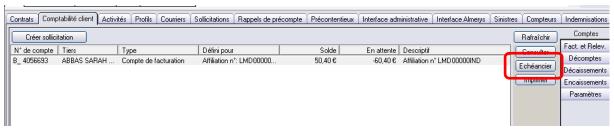




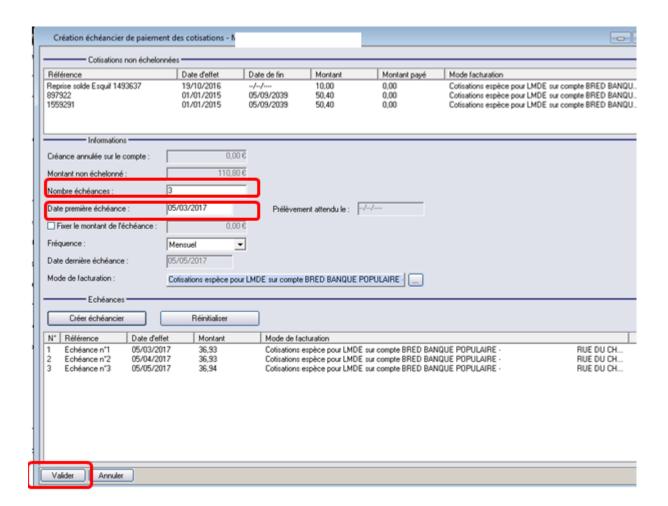
Référence : Version : 01 Date : 23/01/2017 Page : 9/12

5. Mettre en place l'échéancier :

Dans l'onglet comptabilité client, cliquer sur Echéancier



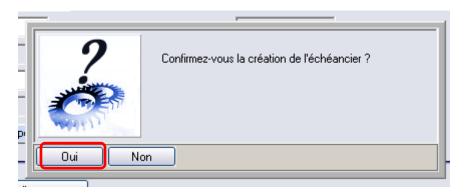
- Renseigner le nombre d'échéances
- la date du premier prélèvement au 05/03/2017
- cliquer sur créer échéancier, puis valider



Au message de confirmation cliquer sur oui :

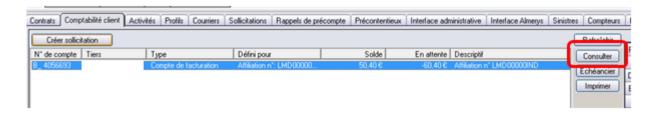


Référence : Version : 01 Date : 23/01/2017 Page : 10/12



6. Contrôler la présence de l'échéancier

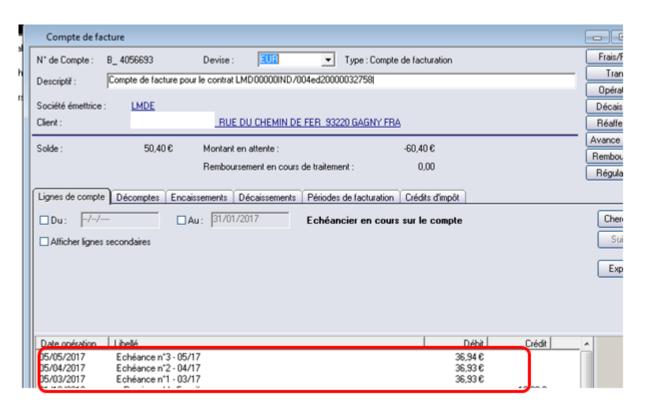
A l'écran de la comptabilité client, cliquer sur consulter





Référence : Version : 01 Date : 23/01/2017 Page : 11/12

Vérifier la présence des échéances





Référence : Version : 01 Date : 23/01/2017 Page : 12/12

IV. Suivi des modifications

Version	Date	Modifications	Etablie par	Vérifiée par	Approuvée par
01	23/01/2017	Création	Responsable plateau Référent métiers		